



PREFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier
de presse

Bilan de la délinquance et de la sécurité routière en Haute-Saône

2023

Vendredi 09 février 2024

Sommaire

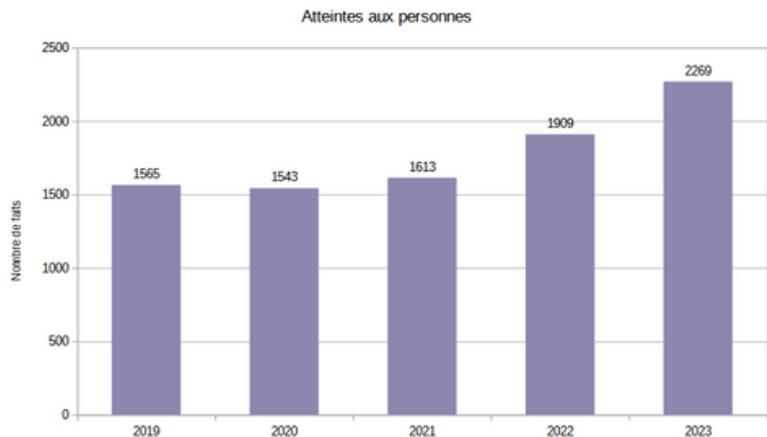
- 1 PRÉSENTATION DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DE LA DÉLINQUANCE EN HAUTE-SAÔNE
- 2 LA MOBILISATION COLLECTIVE DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS SUR LE TERRAIN
- 3 LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS
- 4 LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES
- 5 LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

En 2023, les faits de délinquance ont augmenté en Haute-Saône enregistrant un retour aux niveaux constatés en 2019 avant le Covid-19. Toutefois, la répartition de la délinquance sur les communes du département n'est pas homogène. En effet, elle est concentrée sur les zones urbaines et péri-urbaines.

10% des communes haut-saônoises n'ont constaté aucun fait de délinquance en 2023.

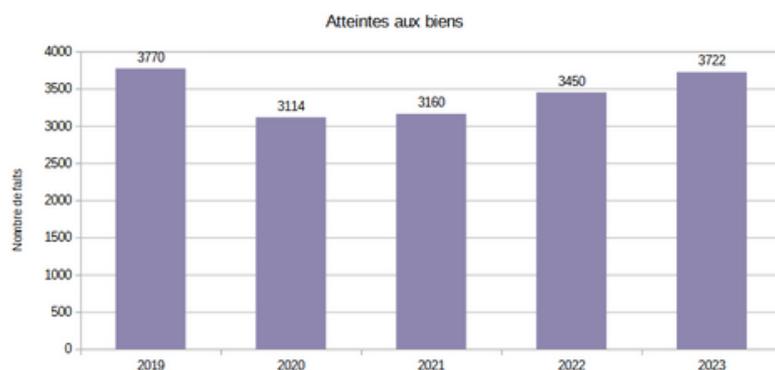
→ Les atteintes aux personnes

Les atteintes aux personnes ont augmenté de 18,9 % dans le département en 2023 (+ 7,8% au niveau national), en hausse continue depuis 2018, une évolution qui concerne en particulier les violences intrafamiliales.



→ Les atteintes aux biens

En 2023, les atteintes aux biens ont augmenté de 7,9 % dans le département. Sur les 3722 faits constatés, 856 ont été élucidés soit 23 % (12,9% au niveau national). A noter, le ralentissement des cambriolages (+1,78% en Haute-Saône, en 2023).



2

LA MOBILISATION DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS SUR LE TERRAIN

La sécurité du quotidien a été au cœur de l'action des forces de sécurité intérieure cette année dans le département et le restera en 2024.

La présence renforcée des policiers et des gendarmes se traduit notamment par une augmentation des heures de patrouille.

En 2023, 304 592 heures de patrouilles ont été effectuées par les forces de sécurité intérieure sur le département (288 442 heures en 2022, soit une augmentation de 5,6%)

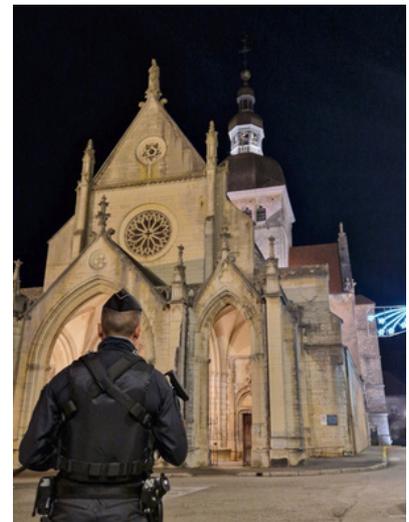
Heures de patrouille réalisées en 2023

304 592

Les modalités d'intervention des policiers et des gendarmes ont évolué pour s'adapter aux besoins de proximité des habitants.



Contrôle conjoint Police Nationale - Police Municipale



Sécurisation des édifices religieux

Poursuivant l'objectif d'être au plus près des usagers, le déploiement du dispositif Ubiquity, permet par ailleurs aux gendarmes de se déplacer chez les habitants pour les dépôts de plainte.



Sécurisation du Festival "Rolling Saône"

2 nouvelles brigades de
gendarmerie dans le
département

**MELISEY
AUTREY-LES-GRAY**

Le Ministre de l'Intérieur a également annoncé la création de deux nouvelles brigades dans le département à Melisey et Autrey-Les-Gray, ce qui permettra de densifier le maillage territorial de la gendarmerie. La brigade mobile de Melisey verra le jour en 2024.

La sécurité sur le terrain, se construit en collaboration avec les maires au quotidien, notamment à travers la dynamique des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). La commune de Gray est la première à avoir signé le contrat local de sécurité en 2023 dans le cadre du dispositif "Petites Villes de Demain".

Par ailleurs, la gendarmerie continue ses permanences dans sept espaces France Services une à deux fois par semaine afin de faciliter les démarches des usagers (Champlitte, Melisey, Fretigney-et-Velloreille, Lavoncourt, Saulx, Quers, Saulnot).



Le département dénombre 69 conventions de participation citoyenne, dont trois ont été signées en 2023 : à Saint Barthélemy, à Port-sur-Saône et à Jasney.

Ces dispositifs ont vocation à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur environnement.

La connaissance par la population de son territoire et par conséquent des phénomènes de délinquance susceptibles de s'y produire permet de développer un mode d'action novateur d'information des forces de l'ordre.

L'action des services a permis d'identifier les infractions à la législation des stupéfiants qui sont en augmentation en 2023. Les faits avec violence en lien avec un trafic de stupéfiant sont en forte augmentation.

Infractions constatées
en 2023

634

634 infractions ont été constatées en 2023, contre 541 en 2022, soit une augmentation de 17,2 %.

En 2023, a été élaboré le plan de lutte contre les stupéfiants dont les axes principaux sont :

- entraver la circulation des produits stupéfiants et leur accessibilité pour les consommateurs
- renforcer l'action contre les violences criminelles liées au trafics de stupéfiants et d'armes
- renforcer la lutte contre l'économie souterraine

Dans le cadre de ce plan de lutte contre les stupéfiants, les forces de sécurité intérieure et les services des douanes ont réalisé deux contrôles coordonnés sur les routes du département permettant la saisie de substances, de matériel et de numéraire.



Contrôle coordonné avec le service des douanes



Prise de stupéfiants

L'action des services a également permis le démantèlement de 3 points de deal à Vesoul.

La prévention est également au cœur de l'action de l'État avec en particulier des interventions dans des collèges et lycées. Des actions similaires seront reconduites en 2024.

Les violences intrafamiliales

En 2023, le nombre de victimes de violences intrafamiliales (VIF) s'élève à 994. Elles étaient 822 en 2022 et 694 en 2021, soit une hausse de 20,9 % entre 2022 et 2023, contre 10,7 % au niveau national. Cela représente 2,72 victimes par jour dans le département. Parmi ces 994 victimes, 76 % sont des femmes.

994

Victimes de VIF
en Haute-Saône en
2023

76%

de femmes
victimes de VIF en
Haute-Saône en
2023

Les VIF représentent 38,7% de l'ensemble des violences constatées en 2023

Les violences conjugales

686

de victimes de
violences
conjugales en
Haute-Saône en
2023

83%

de femmes
victimes de
violences
conjugales en
Haute-Saône en
2023

Les violences conjugales au nombre de 686 en 2023, sont en hausse de 15,3 %. 83 % des victimes sont des femmes.

Le taux de VIF pour 1000 habitants en Haute-Saône en 2023 est de 4,22, tandis qu'il n'était que de 3,49 en 2022.



Stand de prévention de la Maison de Protection des Familles lors du festival folklore de Port-sur-Saône.

Pour faire face à cette évolution, les dispositifs locaux de lutte contre les violences intrafamiliales ont été renforcés en 2023 :



La hausse du budget alloué aux permanences de soutien aux victimes de violences intrafamiliales, notamment par le biais des espaces France Services.



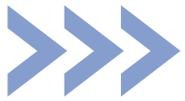
Le financement de l'État pour cinq places d'hébergements dédiées aux victimes de violences conjugales, au titre de l'appel à projet national "1000 places d'hébergement pour femmes victimes de violences" lancé par le Gouvernement.



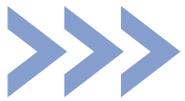
Le déploiement de l'aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales par la CAF depuis le 1er décembre 2023.



La signature de la convention avec l'UDPS 90 relative au transport de victimes de VIF.



La rédaction d'un protocole départemental relatif à l'ordonnance de protection par le Ministère de la Justice.



La mise en œuvre de la justice restaurative en matière de violences conjugales.



Campagne de communication à destination des auteurs de violences, relayée sur les réseaux sociaux de la préfecture le 29 novembre 2023

L'année 2024 verra la restitution de l'étude initiée par le Préfet sur les auteurs de violence, avec pour objectif de mieux appréhender le profil des auteurs pour mieux adapter nos actions de prévention.

Les chiffres clés de l'accidentalité 2023 en Haute-Saône



21

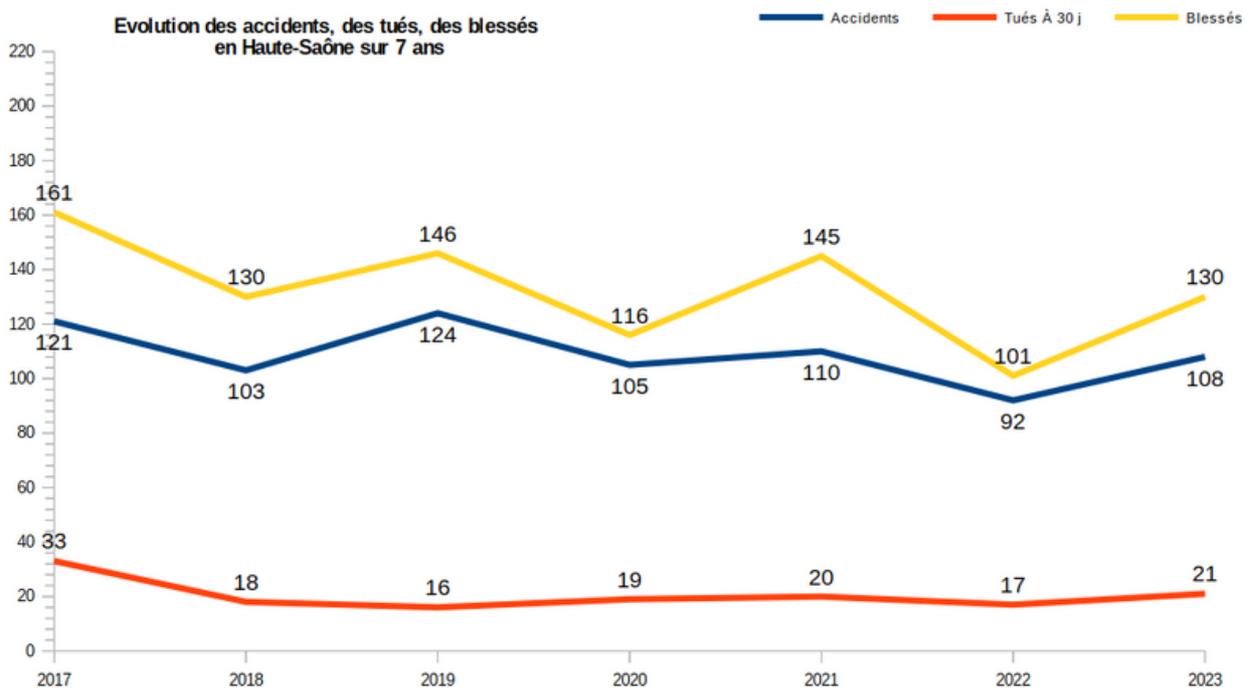


130



108

En 2023, le département de la Haute-Saône a connu un de ses plus lourds bilans en termes de mortalité depuis 2017 (17 personnes ayant perdu la vie en 2022, 20 en 2021, 19 en 2020).



43

accidents dans lesquels la
vitesse excessive ou
inadaptée est
responsable

20

conducteurs impliqués
dans des accidents et
testés positifs à l'alcool ou
aux stupéfiants

38% des victimes tuées et 33% des victimes concernées par un accident avaient moins de 24 ans.

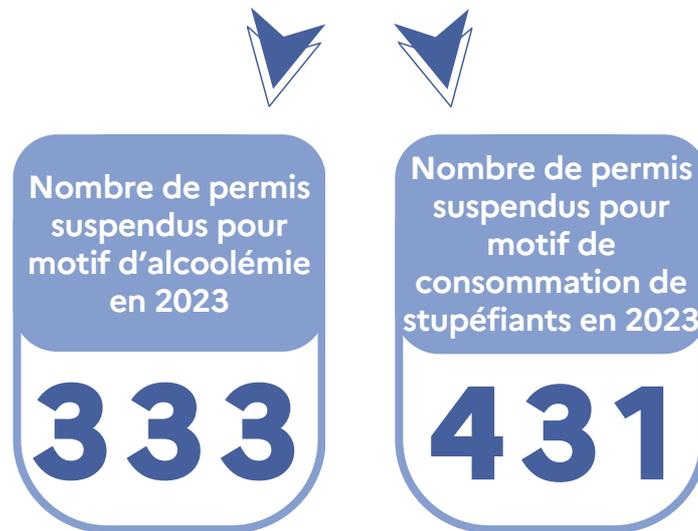


90 % des décès sont dus à un conducteur masculin. Monsieur le Préfet souhaite cibler les actions de prévention sur la jeunesse.

Les contrôles des forces de l'ordre ont été renforcés avec 11 % de dépistages alcoolémie et 37 % de dépistages stupéfiants de plus qu'en 2022.



Contrôle de stupéfiants - Police Nationale

Des contrôles toujours plus nombreux...**1053 permis de conduire ont été retirés ou suspendus en 2023.****... Et des actions de prévention pour sensibiliser les futurs conducteurs**

Opération CANOPE

Le maintien d'actions en milieu scolaire pour sensibiliser les futurs conducteurs aux risques sera une action forte en 2024. La mise en place de l'action emblématique « CANOPE » au sein des établissements de l'ouest du département et auprès des établissements professionnels (CFA/MFR) permettra de sensibiliser les lycéens de ce secteur en amont de la conduite automobile. De plus, l'expérimentation de contrôle de stupéfiants menée en 2023 lors d'une session d'examen du permis de conduire, sera reconduite en 2024.

Le 12 mai 2023, une enquête préliminaire avait été ouverte pour une fraude à l'examen du code de la route. Les investigations ont permis de mettre en évidence la vente de milliers de codes de la route ayant généré environ 150 000 € de gains.



CONTACT PRESSE

Service communication

Tél. : 03 84 77 70 13

Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr